

École et Cinéma – Côte d'or

Coordination départementale :

Catherine Prélot-Godard, coordinatrice Éducation Nationale

Fanny Angelot, coordinatrice Cinéma FRMJC Bourgogne Franche-Comté

ecole-et-cinema21@ac-dijon.fr



PROGRAMMATION et INSCRIPTIONS ÉCOLE ET CINÉMA 2022– 2023:

Dans le but d'enrichir le PEAC de vos élèves, nous avons le plaisir de vous présenter la saison cinématographique pour l'année scolaire 2022-2023 (La programmation a été validée par la coordination nationale).

Le fil conducteur proposé est **rencontres insolites**.

Cycle 1

- **Les contes de la mère poule** (*Shangoul et Mangoul, Le poisson arc-en-ciel, Lili Hosak*)
- **Le Gruffalo**, Jakob Schuh et Max Lang, 43 mn, 2011

Cycle 2:

- **Une vie de chat**, Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli, 2010, **1h10**
- **Le chien jaune de Mongolie**, Byambasuren Davaa, 2005, **1h33**
- **Katia et le crocodile**, Vera Plivova Simkova, 1966, **1h10**

Cycle 3

- **Le chant de la mer**, Tomm MOORE, 2014, **1h33**
- **La vallée des loups**, Jean-Michel Bertrand, 2017, **1h30**
- **Le cheval venu de la mer**, Mike Newell, 1993, **1h40 (VO)**

Le premier objectif du dispositif étant d'initier les élèves à l'art cinématographique, de les ouvrir à d'autres genres de films que ceux qu'ils peuvent voir habituellement, **un investissement pédagogique de la classe est indispensable.**

Nous vous invitons **donc à bien vous renseigner sur la programmation avant d'inscrire votre classe.**

Vous trouverez une présentation des films sur le site: www.passeursdimages.fr

Cette année, les inscriptions se feront du
mardi 30 août au vendredi 23 septembre 2022, sur le site :
ecole-et-cinema21.ac-dijon.fr.

Attention : toute demande d'inscription après le 23 septembre sera refusée

Rappel: Pour les classes qui participent au dispositif, pensez à renseigner **ADAGE** (partie recensement)

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement

Catherine Prélot-Godard

ce.cp.av21@ac-dijon.fr

03 45 21 52 30

06 72 30 81 83

Fanny Angelot

animationcinema@frmjc.org

03 80 43 60 42



Il s'agit bien d'un projet culturel qui pourra se décliner sous de multiples formes.
L'initiative en reste à la classe et à son enseignant: la classe est **volontaire**.
Ceci implique donc une forme d'engagement moral vis-à-vis du dispositif national et départemental.

Les objectifs:

- **École et Cinéma est un parcours culturel, un voyage dans l'espace et le temps du patrimoine cinématographique.** *Cela nécessite une préparation, une éducation du regard et de l'écoute.*

"Être spectateur" s'apprend, se prépare, se construit pour amener les élèves à avoir un comportement de spectateur et non de consommateur d'images et de sons, pour éveiller leur curiosité, leur permettre d'aborder une autre façon de penser, de se situer dans d'autres lieux ou références.

École et Cinéma est **une relation privilégiée avec une salle, un lieu culturel.**

Le dispositif s'inscrit dans les programmes. Il est une occasion privilégiée d'**initier à une approche du cinéma en tant qu'art**, et de **découvrir le langage de l'image fixe ou animée.**

École et Cinéma est aussi **un projet d'apprentissage du débat** dans la classe. On peut aimer ou ne pas aimer les films, encore faut-il en parler. VOIR ENSEMBLE n'est pas suffisant : c'est par le débat instauré dans la classe que l'élève construira son propre jugement, pourra exercer son esprit critique.

École et Cinéma est donc **un projet à long terme sur l'année** qui nécessite un investissement pédagogique de la classe et **l'engagement de s'inscrire à trois films (sauf en maternelle: 2).**

Des documents seront disponibles sur le site pédagogique <http://ecole-et-cinema21.ac-dijon.fr> pour accompagner les films.

Une plate-forme pédagogique <http://nanouk-ec.com/> est également à la disposition des enseignants mais aussi des élèves .

Les engagements de la classe:

- **S'inscrire aux trois films** du cycle concerné (sauf pour le cycle 1 pour lequel deux films seulement sont programmés). Pour compléter si besoin, se rapprocher des salles de cinéma qui ont leur propre programmation jeune public souvent de grande qualité.

- Mettre en place un travail en 3 temps: Avant , Pendant et Après la projection.

- Tenir un cahier de cinéma / carnet culturel / cahier personnel d'histoire des arts

- Mettre en lien les films entre eux, avec des œuvres plastiques, musicales ou littéraires. Construire progressivement une attitude de spectateur actif.

Avant toute inscription, nous vous remercions de bien vouloir **prendre connaissance de la Charte** ci jointe et de bien vouloir la respecter.

Les engagements du dispositif :

Un tarif unique: 2 euros 50

Penser à préparer votre règlement à l'avance afin de bien régler votre séance le jour-même de celle-ci.